



REFORME DE LA PROCEDURE CIVILE

REFORME DE LA PROCEDURE FAMILIALE

LE 8 JANVIER 2020 A PARTIR DE 19 H

COTISATIONS 2019 : DERNIERS JOURS

Mes Chers Confrères,

Après une activité réglementaire intense, il est temps désormais de songer à nous ressourcer, à nous rassembler en famille ou entre amis pour célébrer cette fin d'année.

Vous avez été nombreux à assister à notre formation du 11 décembre 2019 sur la réforme de la procédure civile, à laquelle certains d'entre vous n'ont pu se rendre à cause des grèves. Comme cadeau de fin d'année, nous avons décidé de vous diffuser la présentation qui y a été faite et à laquelle vous pourrez vous référer les premiers jours du mois de janvier, date d'entrée en vigueur du décret du 11 décembre 2019 : [Accéder au Power point](#)

Les premiers jours du mois de janvier seront également l'occasion d'une formation le 8 janvier 2020 de 19 h à 22 h ([Accéder au formulaire d'inscription](#)) consacrée aux impacts de la réforme de la procédure civile sur la procédure de divorce et sur la réforme de la procédure de divorce en tant que telle, modifiée par le décret du 17 décembre 2019. Cette formation sera l'occasion d'exposés technico-pratiques et de regards croisés entre spécialistes de la matière : membres de la direction des affaires civiles et du sceau, magistrats, greffiers et avocats et vous permettra d'être opérationnels dès le début de l'année. Quelques places sont encore disponibles et la clôture s'effectuera le 6 janvier 2020.

Enfin, il est encore temps de régulariser votre cotisation 2019 si vous ne l'avez pas encore fait ([Paiement en ligne](#)), pour continuer à être informés puisque seuls les membres à jour de leur cotisation seront destinataires à compter de

2020 des communiqués, revues de jurisprudence et informations sur les évènements à venir de notre association.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes et vous prie de croire, en l'assurance de mes sentiments confraternels.

Muriel CADIOU
Président de DROIT & PROCÉDURE

www.droitetprocedure.com